



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

**ATTESTATION DE LA QUALITE D'ARTISAN**

**Région Aquitaine  
Lot-et-Garonne**

Le président de la CMA DE REGION AQUITAINE - SECTION LOT ET GARONNE

Vu le décret N° 98-247 du 2 avril 1998 relatif à la qualification artisanale et au Répertoire des Métiers,

Vu les justificatifs présentés par l'intéressé,

Confère la **QUALITE D'ARTISAN**

**à M. BELOT JULIEN**

Né le 26/04/1975 à RODEZ (12)

Chef d'entreprise immatriculé(e) au Répertoire des Métiers sous le No .

En foi de quoi lui délivre la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à AGEN, le 19/08/2015

Le Titulaire

Cachet de la  
Chambre

Le président de la  
Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Chambre de Métiers et de l'Artisanat  
de Région Aquitaine  
Section Lot-et-Garonne  
2, Impasse Morère-CS70118 - 47004 AGEN CEDEX  
Tél. 05 53 77 47 77 - Fax 05 53 68 01 50  
contact47@artisanat-aquitaine.fr

Philippe BAZZOLI

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Liberté - Égalité - Fraternité

**CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION AQUITAINE - Section LOT-ET-GARONNE**

Impasse Morère - CS 70118 - 47004 AGEN Cedex - Tél : 05 53 77 47 77 - Télécopie : 05 53 68 01 50 - Internet : www.cm-agen.fr  
Siret 130 014 053 00065 - APE 9411 Z

Décret n°2010-1621 du 23 décembre 2010